

Image not found or type unknown



Exercer une activite sous le status d' auto entrepreneur

Par **biba**, le **06/06/2009** à **11:07**

Bonjour, je souhaiterais créer mon entreprise et bénéficier de l'auto-entrepreneur. Je voudrais acheter de la marchandise et la revendre par le biais de réunion à domicile, et continuer mon activité salariée qui ne sera pas dans le même domaine, est-ce que je peux bénéficier du régime de l'auto-entrepreneur? Si je suis amené à prendre un congé parental complet d'éducation ou à temps partiel est-ce que je peux bénéficier du statut de l'entrepreneur? MERCI